



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 1646

Texte de la question

PARTENARIAT ENTRE LE CEDUS ET L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Laurence Abeille, pour le groupe écologiste.

Mme Laurence Abeille. Ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale et porte sur l'accord récemment conclu avec le lobby de l'industrie sucrière représenté par le CEDUS, le Centre d'études et de documentation du sucre. Cet accord confie au CEDUS la mission de délivrer pendant cinq ans aux enseignants, aux élèves et à leurs familles une « information sur la nutrition et la santé », c'est-à-dire qu'est confiée à l'industrie du sucre l'information nutritionnelle dans les écoles !

Pour ce faire, l'accord prévoit que le CEDUS « élabore et diffuse des supports d'information », réalise des « actions d'information » ou encore organise des « conférences et [des] visites d'entreprises ». Quelle sera la prochaine étape ? Confier à Monsanto le soin de mener une campagne d'information scolaire sur l'agriculture ?

Rappelons que le CEDUS nie les liens, pourtant scientifiquement démontrés, entre consommation excessive de sucre, diabète, surpoids et cancer ! Outre le fait d'être une aberration sanitaire, ce partenariat est incohérent avec le programme national nutrition-santé, qui vise à limiter la consommation de sucre. L'éducation sanitaire et nutritionnelle est une priorité de notre politique de santé, et cette mission incombe uniquement à l'État et aux organismes publics.

Les informations diffusées par le CEDUS ne sauraient être objectives, puisque le seul rôle d'un lobby est de défendre ses propres intérêts, et, en l'espèce, au mépris des besoins nutritionnels des enfants ! Sur le même point, il serait également nécessaire de revoir les modalités de fonctionnement de la « semaine du goût », confiée en grande partie aux lobbies de l'agroalimentaire, dont le CEDUS.

Alors, monsieur le ministre, comptez-vous suspendre ce partenariat avec l'industrie sucrière et mettre en place un programme d'éducation nutritionnelle cohérent avec les recommandations des autorités sanitaires ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur quelques bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

Un député du groupe UMP . En faillite !

M. le président. S'il vous plaît !

M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. Madame la députée, je comprends votre interrogation, mais je tiens à vous apporter plusieurs éclaircissements sur les questions que vous avez soulevées, en

particulier la nature de cet accord entre l'éducation nationale et le Centre d'études et de documentation du sucre.

Premièrement, je suis favorable, vous le savez, à un rapprochement entre nos filières industrielles, nos filières professionnelles, dont l'excellence est grande, et le monde de l'économie.

M. Guy Geoffroy. C'est nouveau.

M. Vincent Peillon, ministre. Ce sujet concerne 35 000 étudiants qui sont dans ces filières qui honorent l'éducation nationale et qui nous sont d'ailleurs enviées à l'étranger.

Il est utile que nos élèves en apprentissage, en alternance, travaillent avec les professionnels. Cela se fait depuis quarante ans.

M. Christian Jacob. Vous tuez l'apprentissage, vous le massacrez !

M. Vincent Peillon, ministre. Deuxièmement, je ne peux pas vous laisser dire, car c'est totalement inexact même si cela devient une mode vis-à-vis de l'éducation nationale...

M. Michel Herbillon. Vous la méprisez !

M. Vincent Peillon, ministre. ...et un mépris à l'égard des enseignants, que le programme nutritionnel serait traité par les industries du sucre. Au contraire, ce programme est entièrement maîtrisé, évidemment, par l'éducation nationale...

M. Guy Geoffroy. Oui, comme pour le genre !

M. Vincent Peillon, ministre. ...et la convention précise que la mission d'information du Centre d'études et de documentation du sucre doit se plier à toutes les dispositions du Programme national nutrition santé et que les documents et outils pédagogiques diffusés doivent d'abord avoir obtenu le logo du PNNS, qui est, comme vous le savez, indépendant.

Nous nous félicitons du travail avec les industries dans ce domaine comme dans d'autres. Nous respectons ces 35 000 étudiants. Je vous rappelle que ce ne sont pas elles qui font le programme nutritionnel. Enfin, s'il y a manquement à ces engagements, je vérifierai.

M. Guy Geoffroy. Comme pour le genre !

M. Vincent Peillon, ministre. Mais cessons d'introduire en permanence, ici comme là, des amalgames honteux à l'égard de l'éducation nationale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Abeille](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1646

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 février 2014](#)